

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe

Vol. 52e

LEVIS — MARS 1946

No 3

LE BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ORGANE DU BUREAU DES ARCHIVES
de la
PROVINCE DE QUÉBEC

O notre Histoire, écrin de perles ignorées
Je baise avec amour tes pages vénérées



DIRECTEUR

PIERRE-GEORGES ROY

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. 52e

LEVIS — MARS 1946

No 3

LA FAMILLE DE SAINT-VINCENT DE NARCY

(Suite et fin)

APPENDICE

Acte de sépulture de Pierre de Saint-Vincent, baron de Narcy (Québec, 29 août 1743) — Le vingt neuvième août mil sept cent quarante trois a été inhumé dans le cimetière le corps de Mr Pierre de Saint-Vincent, premier capitaine des troupes, mort le jour précédent, âgé de quatre vingt trois ans, après avoir reçu les sacrements. Ont été présents Jean Brassard et Joseph Descarraux. — Marquiron, Ptre.

Acte de sépulture de Marie-Antoinette Du Gard, épouse de Pierre de Saint-Vincent, baron de Narcy (Québec, 24 février 1748) — Le vingt quatre février mil sept cent quarante huit a été inhumée dans le Cimetiere de cette paroisse Dame Marie Antoinette dugard veuve feu Mr pierre de St Vincent Es. baron de Narcy chevalier de lordre Royal et militaire de St Louis et Capitaine dinfanterie de cette colonie decedée de hier agée denviron quatre vingt quatre ans munie des sacrements de Leglise presents Joseph des carreaux Guillaume Taphorin et autres. — Jacrau Ptre I^d E. de M.

Acte de mariage de M. de Villers Fransure et de Marie-Françoise de Saint-Vincent (Beauport, 9 décembre 1729)

— Le vinfthneufve decembre 1729 vue la dispense de deux (bans accordée) par Monsgr. de Samos coadjuteur de Québec et la publication du troisieme par Mr Boullard entre Mr. le chevalier de villers franssure officier des troupes de marine d'une part et Marie françoise de St Vincent fille de Mr. pierre de St vincent capitaine des troupes et Madame Marie antoine dugard ses pere et mere dautre part ne sestant decouvert aucun empechement je soussigné leur ait donne la benediction nuptiale en presence des parent et temoins soussignés. — Le ch de Villers Franssure — Marie-Françoise de St-Vincent — H. de Saint-Vincent fils — Nicolas Levasseur — de St-Vincent — André de Leigne — D. Duplessis — DuBuron — Royet.

Acte de mariage de Charles Dubeau et de Marie-Françoise de Saint-Vincent (Québec, 12 août 1748) — Le douze aoust mil sept cent quarante huit vû les lettres accordées par Mgr L'Évesque en datte du neuf du Courant portant dispense de la publication de deux bans de Mariage en faveur des cy apres nommés, et apres la publication d'un ban de Mariage faite aux prones de notre Messe parroissiale le jour d'hier d'entre le Sieur Charles Dubot, bourgeois négociant en cette ville, veuf de défunte Geneviève Parent, fils de feu Sieur Jean Dubot et de défunte Marie Dubois ses père et mère de la paroisse de Bouvrès, diocese d'Amiens d'une part; et Dlle Marie Françoise De St Vincent fille de feu Me. Pierre de St Vincent Escuyer Baron de Nancy, cy devant Chevalier de l'ordre Royal et militaire de St Louis et Capitaine d'une Compagnie du détachement de la Marine, et de défunte dame Marie Antoine Dugard ses père et mère de cette paroisse d'autre part: ne s'étant decouvert aucun empechement au dit Mariage; je Prêtre Vicair de Québec soussigné, certifie à tout qu'il appartiendra avoir reçu leur mutuel consentement de Mariage et leur avoir donné la benédiction nuptiale suivant la forme prescrite par nôtre Mère la Ste Église et ce en presence des Srs. Michel poulin pretre Chanoine de Québec Jean Bap. Lievre dt. Duval M^{re} Chirurgien Paschal Poulin M^e Armurier Etienne Guai Augustin Bedard et Antoine Prou etudiant aud. Québec l'époux

et l'épouse les temoins ont signé après lecture faite. — C. Dubot — de St-Vincent — P. Soulard — Augustin Bédard — Et. Guay — Ant. Proulx — Jean-Baptiste Lalime — Poulin, Ptre — J. F. Récher Ptre.

Acte de sépulture de Marie-Françoise de Saint-Vincent, épouse de Charles Dubeau (Québec, 31 janvier 1758) — Le trente un Janvier mil sept cent cinquante huit a été inhumée dans l'Eglise de cette Paroisse Dame Marie françoise de St Vincent, épouse du Sieur Charles Dubot, decedée le jour precedent, munie des Sacrements, agée d'environ cinquante cinq ans, étoient present Jean Vallée, Guillaume et plusieurs autres. — J. F. Recher Curé.

Acte de mariage de Jean-Baptiste Dupin de Belugard et d'Elisabeth de Saint-Vincent (Québec, 30 mai 1728) — Le trentie may mil sept cent vingt huit par Nous soussigné Viciaire General et Curé de Quebec ayant accordé de notre autorité pour les raisons qui nous ont été dites La dispense des bans sans avoir decouvert aucun empechement de mariage entre Monsieur Jean-Baptiste Dupin De Bellugard Commissaire d'Artilerie de Quebec fils de Monsieur George Dupin Ecuier Sieur de Bellugard Capitaine d'Artilerie et des Bombardiers de La Marine chevalier de l'ordre Militaire de St. Louis et Damoiselle Marie Adrienne L'Anglois demeurant a Rochefort d'une part, et Damoiselle Elisabeth de St Vincent fille de Mr. Pierre de St. Vincent Ecuier Sieur de Narcy Capitaine d'une Compagnie De La Marine entretenu dans ce pays et de Dame Marie Antoinette Du Gars d'autre part Nous les avons marié suivant la forme prescrite par la Sainte Eglise après avoir pris Leur mutuel consentement en presence du dit Sieur St-Vincent père et Madame son espouse Dam^{lle} Françoise de St Vincent soeur Les Srs François Heraut Escuyer Sr Dest Michel Gourville Ayde Major de La places philippe Antoine de Rainaud de la roche Seigr de Grand Val Lieutenant des troupes Ignace Aubert Escuyer Sr. Delachenaye Jean Baptiste Mongouge Escuyer Antoine Pecaudy chevalier de contrecoeur Et Mr Louis Chardon prestre du Seminaire des

missions Étrangères qui ont signé avec nous. — Dupin de Belugard — Elizabeth de St Vincent — de St Vincent — Marie Antoine de St Vincent — marin de St Vincent — St Michel gourville — la roche de Granval — Aubert Mongouge — A. L. Contrecoeur — Chardon ptre — Boullard Curé.

Acte de sépulture d'Elisabeth de Saint-Vincent, épouse de M. Dupin de Belugard (Québec, 17 décembre 1729) — Le dixseptiesme Decembre mil sept cent vingt neuf a été enterré dans le Cimetiere de ce lieu Dame Marie Elisabeth De St. Vincent femme de M. Bellugard Commissaire de L'Artillerie en ce pays Decedée le jour precedent apres avoir receu le sacrement d'extreme Onction agée d'environ vingt et un an Presens aud. enterrement Monsieur de St Poncy Prestre Monsr. Des Musseaux Dailleboust Eclesiastique. — Dailleboust — Boullard.

Acte de mariage d'Henry Albert de Saint-Vincent et de Marie-Madeleine-Louise Levasseur (Québec, 5 octobre 1719) — le cinq 8^{bre} mil sept cent dix neuf sur la dispense accordée par Mgr de Quebec en datte du iour précédent des trois bans de Mariage entre M. Henry Albert de St Vincent fils de M. Pierre de St Vincent ecuyer Baron de Narcy en Champagne et de Dame Marie Anthoine Dugat ses pere et mere de la paroisse de Notre-Dame de Québec d'une part et D^{lle} Marie Magd. Louise de Néré fille de M. Jacques Levasseur de Néré Cap^e des troupes de ce pays et de dame Marie françoise Achille Cheveneau ses pere et mere aussi de cette paroisse d'autre part vû le consentement par écrit du pere de lad. Marie Magd. Louise de Néré ne s'étant découvert aucun empêchement aud. mariage Nous soussigné vicaire de cette paroisse les avons mariés et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par la Ste Eglise en pree des parens et témoins soussignés. — Marie Madeleine Louis Levasseur De Néré — Henry Albert de St Vincent — M. f. de St Vincent — Marie Antoine dugard de St Vincent — de St Vincent — Louis de Saint Eugene — De Ste Marthe Enseigne de V^{seaux} — Royer.

Acte de sépulture de Marie-Madeleine-Louise Levasseur, épouse d'Henry-Albert de Saint-Vincent (Québec, 22 juin 1742) — Le vingt deux du mois de juin de lan mil sept cent quarante deux a été inhumée dans le cimetiére de cette paroisse le corps de dame Magdeleine LeVasseur épouse du Sr St Vincent officier des troupes decedée de hier agée environ quarante cinq ans munie des sacrements de l'Eglise ont été presents Joseph Descarraux et Brassard et autres. — Jacrau Ptre I^a E de M.

Acte de naissance de Thomas-Antoine de Saint-Vincent (Québec, 27 avril 1727) — Le vingt septieme avril mil sept cent vingt sept par Nous soussigné Curé de Québec a été Baptisé Thomas Antoine né le jour precedent dud. mois et an du légitime Mariage de M^r Henry Albert de St Vincent Ecuier Sr de Marcy, et de Dame Marie Magdeleine Louise Le Vasseur dud. Québec Le parrein a été Messire Claude Thomas Dupuy intendant général de Justice police et finance en toute la Nouvelle france et la marraine Dame Marie Antoine Dugard femme de M^r de St Vincent Ecuier Baron de Marcy Capitaine d'une Compagnie des Troupes entretenues pour Sa Majesté en ce pays. Signé Dupuy, Marie Magdeleine Lefouin, H. de St Vincent Marie Antoine De St Vincent, Marie françoise De St Vincent, Richard ptre, Elizabeth De St Vincent, De St Vincent. — Boullard Curé.

Acte de naissance de Marie-Thomas-Elisabeth de Saint-Vincent (Québec, 15 juin 1729) — Le quinzieme juin mil sept cent vingt neuf par Nous soussigné Curé de Quebec a été supplée Les Ceremonies a une fille née du vingtieme juillet mil sept cent vingt huit du légitime mariage de Monsr Henri Albert De St Vincent Officer dans Les troupes de Sa Majesté en ce pays et de Dame Marie Magdelene Louise Le Vasseur ondoyé Le 22^e du dit mois et an 1728 par Monsieur Richard Prestre La dite fille a été nommée Marie Thomas Elizabeth. Le Parrein a été Sr Jean Thomas Dumonchi Ecuier sieur D'hocquincour Officer dans Les troupes de sa Majesté en ce pays tenant La place de Messire

Claude Thomas Dupuy cidevant Intendant en ce pays La Marreine Dame charlotte Elizabeth Dugué femme de Monsieur Du Gré aussi Officier tenant la place de Dame Marie Madgelene Lefoin épouse de Mon dit sieur Dupuy. — de St Vincent fils — Demonchy Dhoquincourt — C. E. Dugué Dugré — marie madeleine louise levasseur de St vincent — c. Jolliet Lagorgendier — duplessis — lagorgendiere taschereau — Duplessis — legardeur de foucher — foucher — Boullard.

Acte de sépulture de Marie-Thomas-Elisabeth de Saint-Vincent (Québec, 3 septembre 1729) — Le troisième septembre mil sept cent vingt neuf a été enterrée par Nous Curé de Québec dans le cimetiere de ce lieu Marie Thomas Elizabeth de St Vincent fille du Sr Henri Albert de St Vincent decedée Le dit jour agée denviron quatorze mois. Presens François Rouillard et autres qui ont dit ne scavoir signer de ce enquis suivant L'ord. — Boullard.

Acte de naissance de Charles-Albert de Saint-Vincent (Québec, 10 avril 1733) — Le dixieme avril mil sept cent trente trois par nous soussigné pretre Chanoine de la Cathedrale de Quebec a été baptisé Charles Albert née le meme jour du légitime mariage de Monsieur Henry Albert de St Vincent Escuyer officier pour le Roy en ce pays et de damoiselle Marie Magdelenne levasseur le parrain a été haut et puissant Seigneur Monseigneur Charles Marquis de Beauharnois Commandeur de L'ordre militaire de St Louis Gouverneur et Lieutenant general pour le Roy en toute la nouvelle france et la maraine Marie René Legardeur de Beauvais femme de Gaspard de Chossegras Escuyer Sieur de Lery Ingenieur en chef pour le Roy en ce pays. — Beauharnois — Godefroy de Tonnancourt pretre chanoine.

P.-G. R.

LES PRÉTENDUS BARONS DE BÉCANCOUR

Dans le volume VII (pp. 8 & 9) de son utile dictionnaire, notre célèbre généalogiste Tanguay a commis deux curieuses erreurs au sujet de la famille Robineau.

Parlant de Pierre Robineau, époux de Marie-Charlotte Le Gardeur, l'auteur ajoute en note: "baron de Bécancour et seigneur de Portneuf". Or, c'est le contraire qu'il aurait dû dire. Pierre Robineau fut baron de Portneuf puis seigneur de Bécancour.

Au sujet de René Robineau, époux de Marguerite Daneau de Muy, l'auteur ajoute en note: "de Portneuf, baron de Bécancour, capitaine, etc.". Ce René décéda à Montréal, en 1726, trois ans avant son frère aîné. Il ne pouvait donc pas être baron. En plus, il ne fut pas seigneur de Bécancour.

Tanguay ne peut cependant pas être blâmé pour ces erreurs.

Lors de la publication de son monumental ouvrage, il ignorait certainement que le fief de Bécancour ne fut jamais une baronnie (1).

D'autre part, lorsque Pierre Robineau, baron de Portneuf disposa de son fief de Portneuf, il conserva le titre nobiliaire de baron, "sans énonciation de nom du domaine", et comme il alla demeurer en son fief de Bécancour, les contemporains s'embrouillèrent. On savait couramment que Pierre Robineau était baron, mais baron de quoi?

Tout naturellement on supposait qu'il était baron de l'immeuble où il demeurait. Voilà pourquoi l'éminent historien Charlevoix, étant arrêté à Bécancour, a pu écrire dans

(1) *B.R.H.* 1901, p. 187.

son journal de voyage qu'il avait été reçu par le baron de Bécancour (1).

Plus tard, l'erreur se loge dans un acte officiel. Ainsi, en 1729, le R. P. Marcol écrit, dans le registre paroissial, qu'il a inhumé Pierre Robineau, *baron de Bécancour*.

Il a été dit que la maison maintenant disparue et qui s'élevait autrefois à l'encoignure sud-est de la rue Notre-Dame et de la place Jacques Cartier avait été habitée par un Robineau de Bécancour. Cette assertion est erronée. La maison susdite fut construite en 1702 pour le capitaine Daneau de Muy et elle passa à son gendre le capitaine René Robineau, chevalier de Portneuf et à la famille de celui-ci, pour finalement être acquise par le *notaire* James McGill.

Ceux qui pourchassent les erreurs et qui corrigent, dès que possible, le précieux et inégalable dictionnaire Tanguay pourront prendre note de ce qui précède.

E.-Z. MASSICOTTE

RENÉ OUELLET

René Ouellet (1635-1722), qui épousa, en premier mariage, à Québec, le 8 mars 1666, Anne Rivet (1642-1675), paraît avoir demeuré à la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, au moins de 1666 à 1675 (2), bien qu'il n'y soit pas mentionné aux recensements de 1666 et de 1667, et que le titre de concession de sa terre, de 3 arpents de front, bornée (au nord-est) à Pierre Maillou-dit-Desmoulins, et (au sud-ouest) à René Baucher-dit-Morency, qui se trouvait alors l'avant-dernière terre dans le bas de la paroisse de la Sain-

(1) *Cahier des Dix*, no 8, p. 198, art. de P.-G. Roy.

(2) Voyez le *Dictionnaire Tanguay*, Vols I, p. 455 et VI, p. 174.

te-Famille, n'ait été émis par Mgr de Laval que le 6 février 1673 (gr. Vachon) (2). Ce titre tardif de concession paraît lui avoir été fourni à l'occasion de la vente de sa dite terre à Robert Couttard es-qualité, qui eut lieu le 22 février de la même année (gr. Vachon) (2). René Ouellet devait être encore à l'île d'Orléans au printemps de 1675, puisqu'Anne Rivet, sa femme, décédée le 5 avril, fut inhumée deux jours plus tard dans le cimetière du Château-Richer. Mais lorsque René Ouellet convola en second mariage, à la Grande-Anse (3), le 6 février 1679, avec Thérèse Mignot (1651-1728), veuve de Nicolas LeBel, ci-devant du même lieu, il était alors domicilié à la Grande-Anse. C'est là qu'il se trouvait, avec sa famille, au recensement de 1681 (4) et lors d'une visite du missionnaire Thomas Morel aux familles de LaCombe, en 1685 (5). C'est donc à Sainte-Anne de la Pocatière que fut inhumé René Ouellet, le 15 janvier 1722. Thérèse Mignot, sa femme, lui survécut sept ans, et fut inhumée à Kamouraska, le 5 décembre 1728. René Ouellet est le premier ancêtre au Canada de toutes nos familles de ce nom.

LEON ROY

(2) Pour plus de précision, on pourra plus tard consulter le *Relevé des Terres de l'île d'Orléans — Cadastre des concessions originaires, reconstitué d'après les premières mutations (1651-1725)* — ouvrage en préparation du même auteur.

(3) Etat civil de Québec.

(4) Le recensement de 1681, publié dans l'*Histoire des Canadiens français*, de M. Benjamin Sulte, situé dans la *seigneurie de Bellechasse* toutes les familles échelonnées le long du fleuve, depuis Berthier-en-bas jusqu'à Sainte-Anne de la Pocatière inclusivement.

(5) *Sainte-Anne de la Pocatière et l'île-aux-Oies*, p. 14, par le Dr N.-E. Dionne.

ORIGINES PROBABLES DES FAMILLES LAÏTRE OU LETTRÉ

Parmi les vétérans des troupes auxiliaires allemandes qui s'établirent dans la colonie allemande de S. Gilles, on trouve George Loder ou Leders, ancien soldat du régiment de Hanau, compagnie du capitaine de Schoell.

Son épouse se prénomait Epha ou Effa (Èva?) Sabina et était vraisemblablement une compatriote de l'ex-soldat devenu colon et censitaire d'Alexander Fraser en 1783.

Établi sur le 15^e lot de la concession Commencement Ouest de S. Gilles, (aujourd'hui Chemin de Craig), George Loder et son épouse font baptiser un fils: Jean-Philippe à S. Nicholas le 26 juillet 1786. (J.-E. Roy, Hist. Seig. de Lauzon, T. III, p. 160.)

En 1807, Epha Sabina Letter est veuve et héritière de son mari. Elle passe contrat pour sa terre qu'elle revendra en 1829 à John Stevenson.

En consultant les cahiers seigneuriaux de l'époque, nous retrouvons Philippe Letter au rang des Chûtes de S. Patrice où il est possesseur du lot 12 vers 1825.

Trois autres Letter ou Lethers apparaissent dans le Terrier Seigneurial. Ils sont possiblement des fils de George:

a) Pierre Letter, époux de Marguerite Therrien, qui occupa d'abord le lot 24 au N. E. de la rivière Beaurivage jusqu'en 1812. En 1814, il possède le lot 30 de l'Einbarras Ouest. En 1821, il occupe le lot 16 du Chemin de Craig ouest dans S. Sylvestre.

b) Jacques Letter, propriétaire du lot 28 côté ouest du Chemin de Craig de S. Sylvestre, non loin de Pierre.

c) Frédéric Letter, établi sur le lot 19 du rang S. André de S. Sylvestre, en 1838. Celui-ci cependant, peut-être le fils de Philippe.

Loders, Leders, Lethers, Letter, Lettre, Laitre, telle paraît être l'évolution vers la francisation de ce nom allemand.

Notre opinion est que les Laitre ou Lettre de S. Agathe de Lotbinière et d'ailleurs descendent des Letter mentionnés plus haut, et cette opinion est étayée par la tradition familiale de l'origine allemande.

MEDICUS

CIMETIÈRE DES COMMISSAIRES DE L'HÔPITAL DE LA MARINE À QUÉBEC

Dans une lettre du 23 juin 1847 adressée au Gouverneur, les commissaires de l'hôpital de la marine demandèrent l'autorisation d'acheter un terrain pour y enterrer les émigrés décédés à l'hôpital. Le procureur général, à qui l'affaire fut soumise, suggéra la nomination de deux commissaires autorisés à acheter un terrain à cet effet. Le 29 juin suivant, le Conseil exécutif recommanda la dite suggestion et les honorables F. W. Primrose et Louis Panet furent nommés à ce poste. Avec l'autorisation du Conseil, ils achetèrent huit arpents de terre situés sur le chemin de Beauport, dans le voisinage de Québec, au prix de cent livres l'arpent, de messieurs André et Antoine Bélanger. Ces derniers, apprenant après coup le but que se proposait le gouvernement, voulurent en vain faire annuler le contrat prétendant que le cimetière proposé diminuerait beaucoup la valeur des propriétés environnantes. Dès le 28 avril 1842, le cimetière servait à l'enterrement d'indigents.

A la demande de l'archevêque de Québec et de l'évêque de Montréal, le cimetière fut divisé en deux parties pour l'enterrement des membres de leur religion respective. L'évêque anglican Mountain consacra la partie qui lui était réservée le 2 novembre 1848.

En 1873, ce terrain avait été enregistré au nom de "Les Commissaires de l'Hôpital de la Marine", sous le lot No 725, Cadastre Charlesbourg, dans la paroisse Saint-François d'Assise.

En 1935, ce cimetière existait encore et au milieu s'y trouvait une pouillère.

LUCIEN BRAULT

PRIVILÈGE EXCLUSIF POUR LA PÊCHE À LA BALEINE (1735)

Les Basques faisaient la pêche à la baleine dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent peut-être cent ans avant la fondation de Québec. Ils continuèrent ces exploitations de pêches sans permis plusieurs années après l'établissement de la Nouvelle-France. A la fin, le gouvernement du Roi se décida à régler les pêches du Saint-Laurent et obligea les pêcheurs basques à prendre des permis.

Les premiers pêcheurs de baleine dont on connaît les noms sont les sieurs Detcheverry et Simon Darragory, de Saint-Jean de Luz. Ils établirent leur pêche, à Bon Désir, non loin de Tadoussac. Ils faisaient rapport au ministre, en octobre 1735, qu'ils avaient capturé neuf gibarts, un cachalot et une petite baleine. Leur pêche avait rapporté 145 quintaux d'huile. Ils espéraient faire mieux l'année suivante. En 1736, le roi leur accordait le privilège exclusif pour quatre

ans. Ce privilège les mit en lutte avec les fermiers du Domaine d'Occident qui prétendaient avoir droit à la moitié des profits. Le ministre donna tort aux fermiers. Seulement, il défendit aux sieurs Detcheverry et Darragory de faire la traite. En 1738, les pêcheurs de baleine transportèrent leur principal établissement aux Sept-Iles. Les frères Darragory qui avaient succédé à la société Detcheverry et Darragory abandonnèrent la pêche à la baleine en 1744. Cette entreprise ne leur avait pas été profitable. (Noël Fauteux, *L'industrie au Canada*, vol. II, p. 541).

LES BLEUETS CANADIENS

Plusieurs sont sous l'impression que les bleuets ont été apportés ici par les Français à l'origine de la Nouvelle-France. Sûrement, le bleuet existe en France depuis des siècles sous le nom d'airelle. Mais le bleuet canadien est bien indigène, et les Sauvages, avant la venue de Cartier et, plus tard, de Champlain, faisaient leurs délices de ce mets succulent qu'ils aimaient d'autant plus qu'ils en faisaient la récolte sans être obligés d'en prendre soin. Le bleuet servait même aux Sauvages pour la préparation de certaines tisanes très efficaces contre plusieurs maladies, entre autres la dissenterie qui fit tant de ravages parmi les équipages des premiers vaisseaux français qui passèrent ici.

Le bleuet canadien vient surtout dans les forêts qu'on défriche. Le bleuet du Saguenay a longtemps été considéré comme le roi des bleuets et il n'a pas perdu sa royauté malgré qu'il soit peut-être moins en abondance qu'autrefois. Il est beaucoup plus succulent et plus gros que le bleuet récolté dans les autres parties du pays. La récolte du bleuet du Saguenay apporte, bon an mal an, une couple de millions de dollars aux habitants de cette région. Qui ne se rappelle les boîtes en bois grossier qui contenaient autrefois les bleuets

du Saguenay qui arrivaient sur les marchés de Québec et de Montréal. Les boîtes des commencements ont disparu mais le bleuet n'a pas perdu sa popularité et il s'en expédie un peu partout dans le pays et même aux États-Unis.

“LES PREMIERS RUDIMENTS DE LA CONSTITUTION BRITANNIQUE”

Ce qu'on pourrait appeler le premier traité ou manuel politique publié dans la province de Québec est bien l'ouvrage du docteur Jacques Labrie, *Les premiers rudiments de la Constitution Britannique*, qui vit le jour en 1827.

Le livre de M. Labrie était, il est vrai, une traduction d'un ouvrage de l'auteur anglais Brooke, mais on y trouvait un abrégé de l'histoire d'Angleterre et une étude sur la constitution du Bas-Canada qui dénotaient chez Jacques Labrie une connaissance approfondie des avantages et des désavantages de la forme de gouvernement que l'Angleterre nous avait accordée en 1791. Quel dommage que le livre du docteur Jacques Labrie soit écrit dans une langue tellement baroque que la lecture en devient ennuyeuse.

Le docteur Jacques Labrie est une des gloires de Saint-Charles de Bellechasse quoiqu'il n'y ait vécu que ses années d'extrême jeunesse. Comme tant d'autres jeunes Canadiens, il reçut son instruction grâce aux sacrifices du curé de sa paroisse. On a écrit que les curés n'aidaient que ceux qui se destinaient à la prêtrise. Quelle injustice! Des douzaines d'hommes politiques et de professionnels qui devinrent des chefs furent instruits par leurs curés ou mis dans les collèges à leurs frais et dépens. Labrie, une fois médecin, s'établit à Saint-Eustache et devint député des Deux-Montagnes l'année même de la publication de son livre. Il décéda en

1831, relativement jeune et au moment où il aurait pu rendre de grands services à son pays. La vie du docteur Labrie a été écrite par l'abbé Auguste Gosselin.

CHARRETIERS D'HIER ET CHARRETIERS D'AUJOURD'HUI

Les cochers ou ceux qu'on appelait improprement autrefois les charretiers ne sont plus qu'en quantités infimes dans nos villes. Les taxis les ont presque supplantés du jour au lendemain. Qu'importe ! Les charretiers étaient d'une race intéressante et méritent qu'on rappelle leurs qualités et peut-être aussi leurs petits défauts. Hubert Larue, François Evan-turel et quelques autres écrivains canadiens ont parlé en excellents termes des charretiers de leur temps. Voici que nous trouvons dans les *Voyages et mémoires* de Franquet des observations sur les charretiers du régime français qui prouvent bien que la corporation des charretiers n'a pas changé. Le charretier de 1752 est celui de 1890 et ce dernier est bien celui de 1945.

Ceux qui, avant l'apparition des taxis, ont employé les cochers de Québec et de Montréal connaissent leur petite manie qui consistait à *se passer* les uns et les autres sur la route sans se préoccuper des conséquences désastreuses que ces courses folles pouvaient avoir pour leurs clients.

La manie des cochers de l'âge moderne existait déjà sous le régime français. Dans son séjour à Québec de l'hiver de 1752, le voyageur Franquet fut invité à visiter les Sauvages de Lorette. Le gouverneur, le marquis Duquesne qui avait fait cette invitation à M. Franquet voulut en faire profiter plusieurs messieurs et dames de Québec. M. Franquet ne le dit pas mais au moins une douzaine de carrioles devaient conduire les hôtes du gouverneur à Lorette. On était en décembre et les chemins étaient remplis de neige.

Le rendez-vous avait été fixé à l'Intendance. Les cochers partirent les uns après les autres mais dès qu'ils furent sur la route ce fut une course générale. Chaque cocher voulait arriver le premier à Lorette. Toutes les carrioles furent avariées à l'exception d'une seule, celle où se trouvait M. Franquet. Heureusement, personne ne fut blessé dans les nombreuses collisions produites par l'ambition et l'entêtement des cochers à arriver les premiers au but assigné.

M. Franquet dit à ce sujet :

“Les Canadiens de l'état commun sont indociles, entêtés et ne font rien qu'à leur gré et fantaisie; ceux qui font métier de gagner leur vie à conduire des voitures font une gailardise et un point d'honneur de faire connaître leur adresse et la vigueur de leurs chevaux en devançant les voitures qui les précèdent sans considérer s'il y a des risques et dangers à courir.”

P.-G. R.

LES DISTRICTS MILITAIRES

Les trois quarts des gens savent que la région de Québec est comprise dans le district militaire no 5, la région de Montréal dans le district militaire no 4 et ainsi de suite pour le reste du Canada, mais combien prennent la peine de se demander depuis quand notre armée ou notre milice canadienne est divisée ainsi par districts avec chacun un chef d'état-major. Il y a plus de trois quarts de siècle que les districts militaires existent. La plupart ont subi des changements dans leur organisation et leurs bornes, mais le système inauguré en 1862 a été conservé dans ses lignes principales. C'est cette organisation qui a permis au Canada de lever une si splendide armée pendant la seconde guerre mondiale.

C'est le 17 novembre 1862 que le Canada, pour les fins militaires, fut divisée en dix-neuf districts dont neuf dans la province de Québec. Les quatre districts militaires de la région de Québec étaient formés comme suit : 1° le district de Gaspé ; 2° les comtés de Rimouski, Témiscouata, L'Islet et Montmagny ; 3° la rive nord du Saint-Laurent, depuis le Saguenay jusqu'à Deschambault ; 4° les comtés de Lévis, Dorchester, Beauce et Lotbinière. Le capitaine L.-T. Suzor fut chargé de la division qui comprenait la ville de Québec et le capitaine Théodore Juchereau Duchesnay reçut le commandement de la division qui partait de Beaumont et allait jusqu'à Cap-Chat. On peut dire que les capitaines, plus tard lieutenants-colonels Suzor et Duchesnay ont été les principaux organisateurs de la milice canadienne moderne dans le bas Québec. Ce n'est qu'un peu plus tard que les différentes divisions militaires furent fondues en districts militaires uniques avec des numéros pour chacun.

LES ARQUEBUSIERS

Ceux qui ont lu les *Voyages* de Champlain se rappelleront l'effet terrible que produisit l'arquebuse de Champlain dans sa première rencontre avec les Iroquois. Champlain avait suivi ses alliés hurons jusqu'au lac Champlain. Lorsqu'ils furent en présence des Iroquois, les Hurons ouvrirent leurs rangs et Champlain qui jusque là s'était dissimulé derrière ses alliés, s'avança, son arquebuse au bras. Il abattit en quelques minutes deux ou trois chefs iroquois. Ceux-ci, qui n'avaient jamais vu d'autres armes que des flèches, furent épouvantés et prirent la fuite.

L'arquebuse était la principale arme au temps de Champlain et elle le demeura plusieurs années après sa mort. L'arquebuse était une arme assez pesante qui demandait de fréquentes réparations. L'arquebusier était l'ouvrier qui con-

fectionnait l'arquebuse et la réparait lorsqu'elle se brisait. Jean de Lespinasse est, croyons-nous, le premier arquebusier dont notre histoire fasse mention. Lespinasse qui avait une certaine instruction fut notaire en même temps qu'arquebusier. Les hommes de guerre étaient alors plus utiles à la colonie que les hommes de plume. Lespinasse abandonna bientôt son étude de notaire pour se consacrer exclusivement à la fabrication et à la réparation des arquebuses. Lespinasse disparut du pays en 16 . Le recensement de 1666 mentionne quelques arquebusiers à Québec, Montréal et Trois-Rivières.

L'arquebuse n'est plus qu'une arme de musée. Cette arme qui jeta l'épouvante parmi les Iroquois en 1603 a été remplacée par des armes cent fois plus terribles. L'arquebuse ferait aujourd'hui triste figure à côté des armes modernes qui d'un seul coup fauche des douzaines d'hommes à la fois.

LA REVUE FÉMININE DE FRANÇOISE

Nous disons revue féminine avec intention car la revue dont il s'agit ici était féminine et non féministe. Le *Journal de Françoise*, la première revue publiée au Canada français par une femme, parut à Montréal de 1901 à 1910.

Françoise était le nom de plume de Robertine Barry, née d'un père écossais John Edmund Barry et d'une mère canadienne-française, née Rouleau. Robertine Barry reçut son instruction au couvent des Ursulines de Québec puis se consacra au journalisme. Elle publia dans la *Patrie*, de Montréal, pendant plusieurs années, des chroniques du lundi qui furent très remarquées dans le temps. C'est en 1901 que Robertine Barry laissa la *Patrie* pour publier le *Journal de Françoise*, Revue bimensuelle, le *Journal de Françoise*

comptait plusieurs collaborateurs qui traitaient de tous les problèmes de la vie canadienne. Robertine Barry fut une des premières femmes canadiennes à réclamer pour son sexe égalité de droits dans notre monde politique et autres. La plupart de ses revendications ont été acceptées.

En 1895, Françoise avait réuni en volume, sous le titre *Fleurs Champêtres*, ses principales chroniques parues dans la *Patrie*.

Robertine Barry décéda à Montréal en 1910. "Elle est à bon droit considérée comme l'une des femmes qui, dans les lettres, ont honoré la Canadienne française".

LES MILICIENS DE JADIS

Nos vieilles chroniques nous apprennent que, sous le régime français, les gouverneurs de la colonie partaient de Québec en janvier de chaque année pour passer le reste de l'hiver à Montréal. Ce voyage du gouverneur était l'occasion d'un branle-bas dans la haute société de la capitale. Dix à quinze carrioles remplies des principaux officiers des troupes et de l'administration, accompagnés de plusieurs dames, allaient reconduire le gouverneur jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, à quelques lieues de Québec.

Il va sans dire que les habitants des paroisses entre Québec et la Pointe-aux-Trembles avaient la tâche de mettre le chemin du Roi en bonne condition pour le passage de ce nombreux parti.

En 1752, le gouverneur Duquesne partit le 14 janvier pour Montréal, accompagné ainsi par plusieurs carrioles remplies de messieurs et dames. On se rendit jusqu'à la Pointe-aux-Trembles où tous passèrent la nuit. Pour sa part,

M. Duquesne coucha au couvent des Soeurs de la Congrégation. Ses amis trouvèrent refuge dans les autres maisons du village.

Pour faire honneur au gouverneur, le capitaine de milice de la Pointe-aux-Trembles avait réuni ses miliciens, soit 20 à 25 hommes. Ces miliciens formèrent la haie à l'arrivée de M. Duquesne au couvent et la relation de ce voyage ajoutée: "Elle (la garde) y passa la nuit et ne se retira qu'après le départ du gouverneur".

Nous avons là une preuve ou une raison du peu de popularité des officiers français parmi les Canadiens. N'aurait-il pas été plus humain de la part du gouverneur de remercier les miliciens dès son entrée au couvent de la Pointe-aux-Trembles et de renvoyer chaque milicien chez lui. Passer toute une nuit dans la rue en plein mois de janvier n'est pas précisément un exercice agréable. Quel besoin le gouverneur avait-il d'une garde nocturne d'une vingtaine d'hommes dans un village paisible comme la Pointe-aux-Trembles?

QUÉBEC GARRISON LIBRARY (1816)

C'est la coutume dans l'armée anglaise, pour toutes les garnisons un peu importantes de mettre des livres à la disposition des officiers. Ils peuvent ainsi s'instruire et se récréer. L'oisiveté est dangereuse pour toutes les classes de la société mais particulièrement pour le jeune officier qui vit dans des pays étrangers, loin de sa famille et de ses amis. Les liaisons qu'il peut contracter l'exposent souvent à briser son avenir. Les livres sont de bons amis et l'officier, en lisant, évite le danger de l'isolement en des heures non occupées. C'est en 1816 que la *Quebec Garrison Library* fut établie dans l'ancienne chapelle intérieure du collège des Jésuites. Cette bibliothèque contenait un bon nombre d'ouvra-

ges techniques, des romans, des revues d'Europe et d'Amérique, des journaux du pays et même de l'étranger, etc., etc. Elle était ouverte de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi, et les étrangers y étaient admis du moment qu'ils étaient présentés par un officier de la garnison. La Quebec Garrison Library disparut avec le départ des régiments de l'armée impériale en 1871 et en 1872.

LA POLICE MUNICIPALE DE QUÉBEC

C'est le 2 mai 1843, que la police municipale de Québec proprement dite vit le jour. Ce jour-là on engageait un chef, trois constables et vingt-cinq hommes de police. Le salaire du chef devait être de 200 livres par année, celui des constables de trois chelins et six pences par jour et les hommes de police devaient recevoir deux chelins et demi par jour de travail. La ville s'engageait à fournir, tous les deux ans, aux constables et hommes de police une redingote d'hiver, un habit d'été, un chapeau, un casque, un bâton, et, tous les ans, une paire de culotte, une paire de bottes d'hiver, une paire de bottes d'été. A l'origine, il n'y avait que deux postes de police, l'un à la haute ville, l'autre dans la partie basse.

R. H. Russell fut le premier chef de police de Québec.

LE FRÈRE LUCIEN SERRE

Né à Saint-Edouard de Napierville le 3 juillet 1869, et baptisé le même jour sous le nom de *Hubert-Auguste*. Il était fils de Lucien Serre, cordonnier, et de Marie Gauthier. Petit-fils de Denis Serre, aubergiste au village de Saint-Edouard et de Josephte Robert.

Entra dans la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes, sous le nom de Théodosius-Lucien, le 6 août 1885.

Il mourut à Ste-Foy (Québec), le 13 juin 1929.
Auteur d'une *Vie de Louis Fréchette*.

GASTON DEROME

LE PREMIER NAVIRE CONSTRUIT À QUÉBEC

Quel fut le premier navire construit à Québec?

Il est fort possible que dans les premières années du séjour de Champlain à Québec, on ait construit sur les bords de la rivière Saint-Charles ou dans une des nombreuses anses du Saint-Laurent quelques barques, mais le premier navire de quelque importance mis en chantier à Québec est sans aucun doute possible la barque dont Champlain nous parle dans ses *Voyages* et qui fut mise à l'eau en 1628.

Champlain explique qu'au mois de juin 1628 la disette était extrême à Québec et que le sieur de la Ralde ayant laissé toutes les barques à Tadoussac ses gens n'avaient aucun moyen de se rendre à Gaspé, distance de cent cinquante lieues, pour obtenir des provisions des vaisseaux de pêche qui pourraient s'y trouver.

Dans cette extrémité, Champlain décida de construire une barque le plus rapidement possible afin d'aller chercher du secours soit à Tadoussac soit à Gaspé. Mais tout manquait à Québec pour une telle construction : pas de bois, pas de brai, pas de cordages, pas de voile. Et, ce qui était encore pis, on n'avait aucun ouvrier compétent dans ce genre de construction.

Le fondateur de Québec s'était trouvé plusieurs fois dans des situations aussi critiques, et il ne se découragea pas. Il mit tout son monde à l'oeuvre. "La diligence d'un chacun fut telle, dit-il, qu'en moins de cinq ou six jours nous en eûmes (toutes les choses nécessaires) suffisamment; de là fûmes au Cap de Tourmente tuer un boeuf pour en avoir le suif pour mettre avec le brai; l'on fit faire aussitôt de l'étope avec de vieux cordages, ramassant toute chose au moins mal que l'on pouvait pour nous accommoder..."

Une fois la barque terminée, il fallait la calfeutrer. Or les calfats manquaient dans le pays. On requit alors les services du sieur Couillard, "bon matelot, charpentier et calfeutreur", qui était depuis quinze ans dans la colonie, et se nourrissait de ce qu'il avait défriché. Champlain eut toutes les misères du monde à obtenir les services de Couillard pour aller à Tadoussac. Couillard invoqua toutes sortes de prétextes pour rester chez lui.

La barque construite par Champlain en 1628 n'eut pas un long règne. On sait qu'en 1629 les Français furent forcés de quitter le pays à la suite de la prise de Québec par les frères Kirke. Cette barque, d'ailleurs, n'était pas un navire de haute mer. Il faut se rendre ensuite aux temps de Talon pour arriver à la construction d'un navire d'une certaine importance.

QUESTION

J'ai lu dans un vieux mois de Marie, il y a quelques années, que Champlain, le 8 déc. 1608; et Maisonneuve, le 8 déc. 1642, avaient solennellement établi la tradition de dire l'Angelus par une fête religieuse et civile. Pourriez-vous me donner une référence historique qui fonde cette tradition. J'ai consulté Charlevoix, Les Relations, Groulx et Massicotte sans succès.

QUELQUES NOTES SUR MAXIMILIEN BIBAUD

Dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1907, p. 380, on a demandé la liste des ouvrages de Michel Bibaud, Maximilien Bibaud et demoiselle Adèle Bibaud.

Ayant depuis longtemps en préparation, une petite étude sur Maximilien Bibaud, nous avons établi une liste de ses ouvrages. Cette liste est incomplète, nous la donnons tout de même, ci-après, pour le cas où elle pourrait être utilisée par ceux qui s'intéressent à "Bibaud jeune".

- Biographie des Sagamos illustres de l'Amérique Septentrionale, Montréal, 1848. (Gagnon I, n° 276).
- Prospectus du cours de droit du collège Ste-Marie — Série d'articles dans les *Mélanges Religieux* (1851).
- Les lois françaises sur la prévention des incendies. Lecture à l'Institut national. — *La Minerve*, 1852.
- Série d'articles à l'occasion de la mort de Wellington (1852).
- Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles, Montréal 1853. 112 pp. in-24. (Gagnon, I, n° 277).
- Supplément à la notice historique sur l'enseignement du droit à Montréal. (Gagnon, I, n° 287 (1853).
- Essai de logique judiciaire, etc, Montréal, (1853) (Gagnon, II, n° 150).
- Les institutions de l'histoire du Canada, ou annales canadiennes jusqu'à l'an MDCCCXIX, 1819. Montréal, 1855. (Dionne, n° 529).

- Revue critique de l'histoire du Canada de M. Garneau. Montréal, 1855, ou Le Charlatanisme dans l'histoire. (Gagnon, II, n° 151) (Dionne, n° 530).
- Dictionnaire historique des hommes illustres du Canada et de l'Amérique. Montréal, 1857. (Gagnon, I, n° 280).
- Deux pages de l'histoire d'Amérique lues au Cabinet de Lecture, Montréal, 1857. (Gagnon, I, n° 279).
- Opuscules. Montréal, 1857. (Dionne, n° 591).
- Le Panthéon Canadien. Choix de biographies dans lequel on a introduit les hommes les plus célèbres des autres colonies britanniques. Montréal, 1858. (Gagnon, I, n° 281).
- Tableau historique des progrès matériels et intellectuels du Canada. Montréal, 1858. (Gagnon, I, n° 282).
- Les Machabées Canadiens. Montréal, 1859. (Gagnon, I, n° 283).
- Commentaires sur les lois du Bas-Canada ou Conférences de l'École du Droit liées au Collège des RR. PP. Jésuites. Montréal, 1859-1862. (Gagnon, II, n° 481).
- Bibliothèque canadienne, ou annales bibliographiques. Montréal, 1859, s. d. (Gagnon, I, n° 296).
- Apothéose de Bibaud, jeune, par le commandeur Viger. M. Chauveau, "La Minerve", "La Guêpe", La Société Botánico-Historique, l'abbé Verreau nec non Louis Gaudron, 4 feuillets in-8. (Gagnon, II, n° 157). (1859?)
- Feuilleton bibliographique, (Montréal vers 1860). Relié avec le "Panthéon". (Gagnon, II, n° 152).

- La Société Historique de Montréal, vs Maximilien Bibaud. Montréal, in-8. "Cérat et Bourguignon", imprimeurs. (1860?)
Nota: Gamme complète de gros mots, comme Bibaud savait en dire à l'adresse de MM. Viger, Bellemare et Chauveau. (Gagnon, I, n° 286).
- Napoléon Ier, Napoléon III. Parallèle historique. Montréal, 1860. (Dionne, n° 679).
- Tablettes historiques canadiennes modelées sur l'abrégé chronologique du président Henaut, 2^e édition. Montréal, 1861. (Gagnon, I, n° 284).
- Exegèse de Jurisprudence, (1861?) (Gagnon, II, n° 156).
- Notice historique sur l'enseignement du droit en Canada. Montréal, 1862. (Gagnon, II, n° 153).
- L'honorable L.-A. Dessaulles et le système judiciaire des États pontificaux. Montréal, 1862. (Gagnon, II, n° 154).
- Confédération du Sud, Montréal, 1864. (Gagnon, II, n° 155).
- Michel Bibaud — Intéressante notice biographique anecdotique parue dans divers numéros de *l'Opinion publique* de décembre 1877 et janvier 1878. L'auteur signe: F.M.U. Maximilien Bibaud. (Brochure factice).
- Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada. Rédigé dans un hameau de la seigneurie Deguire en 1870: revu à Montréal en 1876 et 1878. Montréal, 1879. (Gagnon, II n° 1375).
- Mémorial des honneurs étrangers conférés à des Canadiens, etc. Montréal, 1885. (Gagnon, II, n° 1375).

— Le Panthéon Canadien. Nouvelle édition. Montréal, 1891. (Dionne, n° 2283).

Aucun livre ne fut plus mal accueilli que le *Mémorial des Vicissitudes*, etc. Un littérateur qui signait Jules Airvault (pseudonyme de l'historien estimé, l'abbé H.-R. Casgrain) le critiqua vertement dans l'*Opinion publique* de 1880, et cela contribua à obscurcir l'étoile de Maximilien.

Ce fils du distingué Michel Bibaud n'avait que 25 ans lorsqu'il publia son premier et meilleur ouvrage: "*Les Sagamos illustres*". A peine était-il admis au barreau qu'il devenait professeur de droit en 1851.

Comme nous n'arrivons pas à pouvoir apprécier équitablement la carrière de cet écrivain loué par les uns, conspué par d'autres, nous remettons à plus tard la tâche de rassembler ce qu'on a dit de celui qui parfois signait "F.M.U. Maximilien Bibaud, avocat consultant, professeur de législation," et plus souvent "Bibaud Jeune, LL. D."

Au baptême, il n'avait reçu que les prénoms de François Maximilien. Cela ne l'empêcha pas, par singularité, de se prénommer en certains cas: François-Michel ou Marie Uncas-Maximilien. Il ajoutait Michel, croit-on, en l'honneur de son père et Uncas en souvenir d'un illustre sagamos.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTIONS

En 1757, huit navires qui apportaient des vivres à la Nouvelle-France furent pris par les Anglais. Trois navires de provisions parvinrent à Québec mais l'un d'eux périt sur l'île Verte à son retour. Quel était ce navire?

Le Québec Central Ry est aujourd'hui la propriété du Canadien Pacifique. Depuis quand ce chemin de fer existe-t-il? En quelle année s'est-il rendu de Sherbrooke à Lévis puis de Lévis à Québec? Le Québec Central était-il contrôlé par des actionnaires anglais ou canadiens?

SHERB

F.-X. Garneau met dans la bouche du marquis de Lafayette les paroles suivantes adressées à des gentilshommes canadiens prisonniers des Américains à Boston: "Eh quoi! vous vous êtes battus pour rester colons au lieu de passer à l'indépendance, restez donc esclaves".

Ces dures paroles de La Fayette sont-elles bien authentiques? Où Garneau a-t-il pris cette cinglante apostrophe?

A. J. C.

Garneau dit quelque part que le marquis de Vaudreuil établit huit maîtres d'école dans différents endroits du pays. Evidemment, ces maîtres d'école étaient des laïques. A-t-on conservé les noms de ces premiers instituteurs laïques dans notre pays?

MAG.

Connaissez-vous l'histoire des navires du Roi *La Martre*, *Le Sauvage* et *l'Outarde* qui vinrent à Québec de temps en temps vers la fin du régime français?

CAPT.

Quelle fut la première revue musicale publiée dans la province de Québec?

A. B.

Où était situé le fort La Reine?

G. O. B.

De quand date le corbillard au Canada?

P.

Quelle est l'origine du nom Sayabec?

O. P.

